

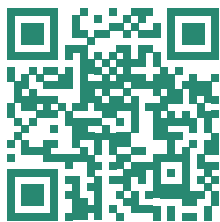
Revenez avec vos compétences et vos expériences à la garde de la petite enfance

Incitatif de retour au travail
des éducatrices et des éducateurs
de jeunes enfants

Les éducatrices et les éducateurs
de jeunes enfants peuvent recevoir
jusqu'à **5 000 dollars**

pour revenir au travail à plein temps dans un centre
de garde d'enfants autorisé à but non lucratif ou dans
une garderie familiale autorisée.

Avec des salaires et des avantages sociaux concurrentiels,
ainsi que des possibilités d'avancement professionnel – il n'y a
jamais eu de meilleur moment pour commencer une carrière
en services de garde d'enfants et devenir la raison de la réussite
d'un enfant.



Numérisez le code QR pour en savoir plus et faire la
demande pour l'Incitatif de retour au travail.
manitoba.ca/retourdesEJE

